

# Compte Rendu du Conseil Municipal de la Commune d' ALIX - 69380

Séance du mardi 16 février 2021 à 20 h 00

Date de convocation du conseil : mercredi 10 février 2021

Nombre de membres du conseil en exercice : 15

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 15

Président de séance : M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élue : Mme Marie PAILLONCY

Membres présents : Mesdames & Messieurs Marina AFLALO, Frédérique BURTIN, Alain DRIOT, Franck DUMOULIN, Fabien DUPIN, Norddine GUEDAMI, Stéphanie GUERIN, Nicolas HIRSCH, Véronique JON, Pascal LEBRUN, Audrey MAIALE, Véronique MARTINEZ, Bruno MUNDA, Marie PAILLONCY, Franck SUBERT.

Membres absents ayant donné procuration :

Membre absent :

## ✓ Désignation du secrétaire de séance

Mme Marie Pailloncy est désignée secrétaire de séance par le conseil municipal.

## ✓ Approbation du compte rendu du conseil du mardi 19 janvier 2021

Approuvé à l'unanimité des présents.

## ✓ Présentation des décisions prises par M. le Maire au titre de ses délégations de missions.

Décision n°2021-01 : signature des conventions et des certificats d'adhésion avec le CDG69 situé au 9 allée Alban Vistel 69110 Ste Foy lès Lyon, relatifs au contrat d'assurance groupe contre les risques financiers liés à l'absence pour maladie ordinaire ou accident du travail du personnel communal, aux conditions suivantes :

- *Agents affiliés à la CNRACL* :

Franchise Maladie Ordinaire : 10 jours

Cotisation au taux de 6,68 % de la base de l'assurance

Frais de gestion du CDG au taux de 0,30 % de la masse salariale

- *Agents affiliés à l'IRCANTEC* :

Franchise Maladie Ordinaire : 10 jours

Cotisation au taux de 1,10 % de la base de l'assurance

Frais de gestion du CDG au taux de 0,20 % de la masse salariale

## Commission Finances Locales / Gestion du Personnel / Economie Locale

## ✓ Demande de subvention de la Région pour les travaux sur le module scolaire – Délibération

M. Norddine Guedami présente ce point.

Afin de faire la demande de subvention dans le cadre du « Bonus Relance 2020 2021 » de la Région Auvergne Rhône Alpes ouvert pour permettre aux entreprises locales de travailler en cette période de crise, le conseil municipal doit délibérer pour approuver le projet et autoriser le Maire à solliciter une subvention régionale.

Il est proposé le vote suivant :

Opération concernée : Rénovation du bâtiment du module scolaire

Pour un montant estimatif de 30 000 € HT comprenant la création de la toiture et de son isolation, la rénovation du plancher et de l'électricité ainsi que l'isolation et le bardage extérieurs.

Le montant de la subvention de la région demandée sera au maximum de 50% de la dépense.

Les crédits correspondants seront ouverts au Budget Primitif 2021, section investissement.

Vote : pour à l'unanimité

Une discussion est ouverte autour de la sortie des élèves sur la partie basse de l'école pendant les travaux de rénovation de ce module. Ceci pose un souci de sécurité. Ce point sera vu avec la directrice de l'école, afin que les enfants ne sortent plus directement sur le parking, si cela ne génère pas d'autres soucis de sécurité.

✓ **Point sur la situation du restaurant Astalix :**

Avant la séance du conseil municipal, Mme et M. Gourrat ont présenté un projet, pour le futur fonctionnement de leur restaurant (lorsque l'ouverture des restaurants sera possible) et ont demandé un geste sur les loyers correspondants à la période de confinement. Une discussion est ouverte autour de ce projet et de cette demande.

Les élus se réuniront pour parler de ce sujet le lundi 22 février 2021 à 20h30.

✓ **Elaboration du Compte Administratif**

Le compte administratif est la présentation du résultat de l'année. Il est à comparer avec le compte de gestion du trésorier.

Afin de préparer ce document, il faut prévoir une date de réunion pour la commission finances.

Cette réunion se tiendra le lundi 1<sup>er</sup> mars 2021 à 19h00.

## **Commission Vie du Village**

✓ **Point sur la situation sanitaire et le protocole de l'école et des services périscolaires.**

Au mois de juin 2020 le protocole sanitaire dicté par l'éducation nationale a été appliqué et n'a jamais été assoupli sur Alix. Il permet aujourd'hui d'être en phase avec le protocole actuel.

Au niveau de la garderie à 16h30, le goûter était pris dans les couloirs. Ce qui n'est pas autorisé. Aussi depuis début février 2021, les enfants mangent à l'extérieur sous le préau.

Mme Marina Aflalo s'étonne que les masques soient enlevés au moment du sport en intérieur. Le protocole de l'éducation nationale l'autorisant, la commune n'a pas le choix. Néanmoins, le sport scolaire n'est plus autorisé en intérieur depuis mi-janvier 2021.

Il sera rappelé à l'intervenant musique de bien garder le masque au cours de sa séance hebdomadaire avec les élèves.

✓ **Commission sociale :**

La commission s'est réunie le 29 janvier 2021. 5 dossiers sont en cours sur Alix.

Il a été demandé de rencontrer les assistantes sociales des maisons du Rhône du Bois d'Oingt et de Anse pour savoir jusqu'où les élus peuvent aller dans l'accompagnement des personnes.

✓ **CMEJ**

En raison de la situation sanitaire, les actions sont très ralenties. Ces 2 années sont difficiles pour cette équipe motivée. La fin de leur mandat d'élus au CMEJ est prévue en octobre 2021 ; il est proposé de prolonger d'une année leur mandat. Ce sujet sera abordé avec les jeunes du CMEJ.

✓ **Centre d'hébergement d'urgence (Foyer Notre Dame des Sans Abri)**

La trêve hivernale pour cette année 2021 est fixée au mois de juin 2021, aussi, le centre d'hébergement d'urgence sera ouvert sur Alix jusqu'à cette date.

✓ **Communication :**

La Gazette prévue en juin / juillet 2021 sera légère du fait de l'activité réduite du village en cette période de COVID.

Week End des classes en 1 : Le week end est prévu le 1<sup>er</sup> week end d'octobre 2021. La classe en 0, qui n'a pas pu faire ses conscrits, se joindra-t-elle à la classe en 1 ? La mairie n'a aucun retour sur ce sujet.

## **Commission Travaux et Voirie**

✓ **Rue Aymé Chalus : Travaux de sécurisation routière – Délibération**

M. Franck Dumoulin présente ce point.

Retour sur les questions soulevées lors du dernier conseil par rapport à l'implantation du plateau. L'implantation d'un plateau doit se faire au moins à 200 mètres après le panneau d'entrée du village. Il est possible de déplacer le panneau d'Alix mais positionnera ce panneau hors agglomération.

Concernant la présentation du projet aux habitants, cela paraît compliqué, les réunions publiques étant difficilement organisables en cette période. Mme Marie Pailloncy propose une communication en boîte aux lettres, sur panneau pocket et le site internet.

Les essais concernant les travaux sont programmés début mars 2021. Les élus se chargeront de présenter les retours.

Il est proposé le vote suivant :

Opération concernée : Travaux de sécurisation routière Rue Aymé Chalus

Pour un montant estimatif de 39 000 € HT.

Avec autorisation donnée au Maire de solliciter les subventions permettant le financement de cette opération.

Vote : pour à l'unanimité

✓ **Défibrillateurs : installation et formation**

L'installation et la formation est prévue le vendredi 26 février 2021 à 9h00.

7 personnes (élus et employés municipaux) se proposent pour être formés ce jour-là à l'utilisation des défibrillateurs.

Les pompiers bénévoles d'Alix pourront faire plus tard une formation à destination des Alixois. Les enfants du CMEJ seront invités pour une présentation.

## **Commission Urbanisme**

✓ **Nuanciers des menuiseries et des ferronneries du PLU - Délibération**

Dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune, la souplesse quant au numéro de RAL n'est pas écrite. Le plus problématique est la non présence du gris RAL 7016 qui est la couleur standard des fabricants. Le coût est donc plus élevé pour le pétitionnaire si il doit prendre le RAL 7015.

Il est proposé de noter ce texte en délibération.

« Le nuancier des menuiseries et des ferronneries, présent en annexe de la pièce 4.1 du règlement écrit du PLU, donne à voir des teintes avec des numéros de RAL. Ces numéros de teintes sont d'ordre indicatif et tolèrent une légère variation de nuance plus claire ou plus foncée, à l'approbation du Maire et de la commission urbanisme ».

Vote : pour à l'unanimité

Mme Audrey Maiale propose de rajouter une note comme quoi en matière d'urbanisme les habitants ne peuvent pas faire ce qu'ils veulent chez eux. Une demande d'urbanisme doit être posée en mairie et le PLU en vigueur doit être respecté.

Il est également rappelé qu'il faut attendre la fin du délai de recours des tiers après affichage sur le terrain pour démarrer les travaux.

Il sera mis un article dans ce sens dans la gazette et sur le site internet.

✓ **Liste des modifications à prévoir dans le PLU**

Il est ouvert pour les élus une liste des futures modifications à prévoir sur le PLU. Ces idées pourraient être intégrées dans une révision simplifiée du PLU sans enquête publique.

✓ **Point sur les différentes demandes d'autorisation d'urbanisme depuis le 19 janvier 2021**

M. Alain Driot présente ce point.

DP 069 004 20 00020 - 24/10/2020

M. CORREARD / 780 Rue Aymé Chalus / Construction d'une piscine et d'un mur de clôture / En cours

DP 069 004 20 00025 – 12/12/2020

Mme et M. GOBRY/ 55 Ch. Clos des Liesses / Construction d'une piscine / Acceptée

DP 069 004 20 00026 – 18/12/2020

M. REYNAUD / 107 Montée des Guillaumes / Construction d'un abri de jardin / Refusée

DP 069 004 21 00001 – 07/01/2021

M. CHENEVIER / 3 Place des Chanoinesses / Changement des fenêtres / Refusée

DP 069 004 21 00002 – 28/01/2021

HNO / 5 Montée du cardinal Fesch / Ravalement des façades / En cours

DP 069 004 21 00003 – 02/02/2021

M. JOANNIC / 337 Route des Bruyères /

Aménagement de garage, ouverture en façades, création de clôture / En cours

Cette personne habite sur Alix depuis 1 semaine. Il n'y a pas eu de permis d'aménager ou de déclaration préalable pour la division parcellaire de ce terrain. Le relevé d'arpentage a été fait en 2017. Mme Marina Aflalo s'occupe de faire le point juridique sur cette situation.

## **Intercommunalité, syndicat et autres institutions**

✓ **CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique)**

15 fiches ont été déposées à la CCBPD par la commune d'Alix sur la vingtaine de préparer.

La préfecture demandait un envoi entre le 15 février et le 15 mars 2021. La CCBPD (Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées) a pris la décision d'envoyer le dossier le 12 février 2021 en préfecture afin d'être éventuellement la 1<sup>ère</sup> EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) à présenter l'ensemble des dossiers des communes. Les déblocages de fond devraient avoir lieu très rapidement.

Les fiches concernant l'hôpital, l'église, l'agrandissement de la salle rurale et le changement du système de chauffage de l'école, seront envoyées lors d'une prochaine vague d'envoi.

L'ensemble des fiches pour la commune d'Alix représente approximativement 640 000 euros HT de travaux. Le montant total des subventions ne peut pas dépasser 80% du montant total.

✓ **SYDER – Présentation des différents contrats proposés par le SYDER.**

Concernant le contrat de développement des énergies renouvelables thermiques et production photovoltaïque, le Syder (SYndicat Départemental d'Energies du Rhône) se manifeste auprès des communes

pour rappeler sa compétence optionnelle en matière d'installations photovoltaïques sur les bâtiments communaux et de systèmes de chauffage collectif.

Il y a également un projet en cours concernant l'éclairage public avec le remplacement en totalité des éclairages actuels par des ampoules LED intégrant également de la modulation et éventuellement des appareils communicants.

## Questions diverses

- Mutuelle communale : Mme Marie Pailloncy évoque la délibération à préparer par le CCAS pour la mutuelle proposée aux citoyens d'Alix.
- Bibliothèque : Mme Marie Pailloncy rappelle le mail envoyés aux élus pour organiser une rencontre entre les bénévoles de la bibliothèque et les élus, et relance les élus n'ayant pas répondu. L'objet de cette rencontre est de parler du poste de salarié de la bibliothèque.  
Mme Audrey Maiale sera présente à cette rencontre en tant que bénévole et élue. Assisteront aussi, Mme Véronique Jon en tant qu'élue référente auprès des associations, ainsi que Mme Frédérique Burtin et M. Alain Driot, en tant qu'Elus.
- Purificateur d'Air : La Région propose de subventionner à hauteur de 80% des purificateurs d'air installés dans les espaces de l'école où le masque ne peut pas être porté. Cela agira sur la Covid19 mais aussi sur la qualité de l'air en général. Ces purificateurs fonctionnent avec 1 filtre. L'avis est demandé aux élus sur l'installation éventuelle de ces purificateurs. Ce sujet sera ré-abordé ultérieurement.
- Chat errant : la convention signée avec la SPA prévoit la prise en charges des chats et chiens capturés en mairie. Ils doivent être en divagation sur le domaine public.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h00. Le prochain conseil municipal est prévu le mardi 16 mars 2021 à 20h00.

Suivent les signatures :

Les conseillers municipaux

La secrétaire

Le Maire.

Marina AFLALO

Marie PAILLONCY

Pascal LEBRUN

Frédérique BURTIN

Alain DRIOT

Franck DUMOULIN

Fabien DUPIN

Norddine GUEDAMI

Stéphanie GUERIN

Nicolas HIRSCH

Véronique JON

Audrey MAIALE

Véronique MARTINEZ

Bruno MUNDA

Franck SUBERT



